

PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq septembre à 18h30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jacques GARNIER, Maire de Cour et Buis.

Conseillers en exercice : 11

Conseillers présents : 10

Conseillers votants : 11

Date de la convocation du Conseil Municipal :

18 septembre 2024

Secrétaire de séance : Arlette TOGNARELLI

Procurations : Yann MARTINEZ donne procuration à Jacques ROUSSEAU

Adoption du procès-verbal de la séance du jeudi 25 juillet 2024.

Le procès-verbal est approuvé à la majorité absolue.

Les Conseillers Municipaux	Présents	Excusés	Absents
GARNIER Jacques	X		
ORSINGHER Philippe	X		
MOULIN Philippe	X		
TOGNARELLI Arlette	X		
MARTINEZ Yann		X	
JOURDAN Denis	X		
RANCON Corinne	X		
RIGOUDY Florence	X		
DOLENZ Jean-Claude	X		
ROUSSEAU Jacques	X		
RENARD Muriel	X		

Ordre du jour :

- Point financier
- Gestion des animaux errants
- Projet MAM/ Médiathèque
- Points diverses
- Gestion des locations des salles communales

1. Point financier

Monsieur Philippe ORSINGHER, expose un point financier du projet école aux membres du conseil municipal. Monsieur Denis JOURDAN souligne qu'il est important de terminer le projet de construction et d'extension de l'école, et notamment l'aspect extérieur (crépis). Monsieur le Maire confirme que les travaux engagés comprennent bien la finition extérieure du bâtiment.

2. Projet MAM/ Médiathèque

Il est proposé de rénover l'ancienne école en MAM. Le dossier va être étudié. Pour se faire un groupe de travail est créé :

- Philippe ORSINGHER
- Denis JOURDAN
- Jacques ROUSSEAU
- Muriel RENARD
- Philippe MOULIN
- Florence RIGOUDY

3. Gestion des locations des salles communales

Philippe MOULIN annonce reprendre la gestion des locations des salles communales.

4. Gestion des animaux errants

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal de prendre exemple sur la commune d'Eyzin-Pinet et de tarifier la prise en charge par la commune des animaux errants. Le sujet sera délibéré lors du prochain conseil municipal.

5. Points divers

- Ecole

La rentrée des classes s'est bien déroulée.

- Voirie

La communauté de communes EBER travaille actuellement sur la prise en charge de certaines parties des voiries communales.

- Urbanisme

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal qu'il a rencontré les services de la DDT pour plusieurs dossiers qui ont reçus des avis défavorables.

- Marché de Noël

Monsieur Philippe MOULIN demande aux membres du conseil municipal de se prononcer sur leurs présences pour le marché de Noël afin d'organiser au mieux cette manifestation. Un sondage WhatsApp sera organisé pour avoir les réponses des élus.

La séance est levée à 20h41

Procès-verbal établi le 25 septembre 2024

Le Maire,

Jacques GARNIER



Le secrétaire de séance,

Arlette TOGNARELLI

Arlette Tognarelli